



Bordereau de présence de la réunion du tirage au sort du mardi 25 octobre 2022 à 15h30

CAPA des PerDir

Rectorat – Salle Pierre Dumontet

Nom de l'organisation syndicale ou de la fédération	Nom du délégué ou de son représentant	Prénom	Fonction	Emargement
ID-FO n°1	BEVERACCI	Louise	Enseignant	
SNPDEN - UNSA n°2	PERACCI	Sylvie	Proviseure	

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE DE CORSE

Elections professionnelles 2022

2 titulaires, 2 suppléants

Liste présentée par Indépendance et Direction - FORCE OUVRIERE
syndicat affilié à la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle-FORCE OUVRIERE



-
1. M. MATTEI Andres, Principal collège Saint Joseph Bastia (720)
 2. Mme ALBERTINI Julia, Principale collèège Campo Vallone Biguglia (720)
 3. Mme CUDRAZ Maya, Principale collèège de Bonifacio Bonifacio (620)
 4. M. FABRI Jean-François, Principal adjoint collèège Campo Vallone Biguglia (720)

2 femmes, 2 hommes



UN VRAI CHOIX, UNE AUTRE VOIE : iD



Élections professionnelles

Scrutin du 1^{er} au 8 décembre 2022

Commission Administrative Paritaire Académique des Personnels de Direction

PROFESSION DE FOI

Indépendance & Direction

Syndicat Indépendant des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

iD-FO, syndicat indépendant attaché :

- au pluralisme,
- aux valeurs républicaines,
- à la laïcité.

iD-FO, syndicat indépendant engagé :

- pour la défense d'une Éducation nationale,
- pour l'accompagnement de proximité des personnels,
- pour un syndicat force de propositions,
- pour une nouvelle approche du métier en rupture avec nos conditions actuelles de travail,
- pour une reconnaissance financière et une considération à la hauteur de nos engagements.

NOS ENGAGEMENTS

Gouvernance

Les équipes de direction sont les acteurs de la politique éducative nationale, au carrefour de l'État et des collectivités territoriales dans une relation de confiance avec la hiérarchie.

iD-FO demande :

- La garantie des missions statutaires des personnels de direction.
- Une reconnaissance effective en qualité de cadres et d'experts de terrain.
- Une véritable GRH des personnels de direction dans chaque région académique.
- L'application de la charte de pilotage 2021 pour assurer des conditions de travail dignes pour les personnels de direction.

iD-FO dénonce :

- Un déficit de soutien et d'accompagnement par la hiérarchie.
- Un pilotage injonctif qui ne parvient pas à instaurer la confiance.
- Un métier de plus en plus complexe sans les moyens nécessaires pour l'exercer.
- Des conditions de travail dégradées.

La façade : le discours institutionnel

L'envers du décor : nos constats

Nos demandes

Pédagogie

Le chef d'établissement, premier pédagogue, pilote l'application des réformes, conduit les objectifs institutionnels au service de la réussite de tous les élèves.

iD-FO demande :

- De garantir la compétence pédagogique comme critère de recrutement des personnels de direction.
- Une véritable évaluation des différentes réformes menées dans la dernière décennie, préalable à toute nouvelle volonté de réforme.

iD-FO dénonce :

- Une pression de l'urgence.
- Des injonctions contradictoires.
- Une autonomie insignifiante et en trompe l'œil.
- La frénésie de réformes et d'évaluations, sans prise de recul sur leur intérêt.

Reconnaissance salariale

En cette rentrée 2022, le Président de la République souhaite qu'aucun enseignant ne soit payé moins de 2000 euros par mois et que l'attribution de toute nouvelle mission soit reconnue financièrement.

iD-FO demande :

- Qu'aucun personnel de direction ne perçoive moins qu'un traitement fixe de 3 000€ net par mois.
- Qu'à chaque nouvelle charge professionnelle confiée à un personnel de direction corresponde un légitime complément de rémunération.

iD-FO dénonce :

- L'absence de reconnaissance financière fixe (comme celle accordée pour les REP ou REP+) pour les nouvelles missions apparues ces dernières années : PIAL, cité éducative, FOQUALE, devoirs faits, vacances apprenantes, transfert des charges d'examen sur les EPLE...
- Une rémunération qui, pour une grande majorité des personnels de direction, n'est pas à la hauteur de leurs responsabilités.

Mutations et Évaluations

La mobilité est un élément stratégique de la carrière.

La corrélation entre les nouvelles modalités d'évaluation et la mobilité reste à être clairement précisée.

iD-FO demande :

- Que les commissaires paritaires aient les moyens de leur action, tant au bénéfice de l'institution qu'à celui des personnels de direction.
- Que l'attribution de la part R de l'IF2R soit actée en toute transparence en CAPA.
- Que l'évaluation des adjoints soit prise en charge par les autorités académiques.

iD-FO dénonce :

- La mobilité et la gestion du corps devenues académiques, voire départementales.
- Le verrouillage du mouvement par la multiplication des postes spécifiques.
- L'allongement de la durée dans la fonction de personnel de direction adjoint.
- L'évaluation des Adjoints par les chefs d'établissements.

Promotions

La reconnaissance de l'investissement des personnels de direction doit se retrouver au travers de promotions régulières et significatives pour tous.

iD-FO demande :

- Une augmentation du pourcentage pour un accès élargi à la Hors Classe, équivalent à celui des autres corps y compris pour les chefs d'établissements adjoints.
- La modification des critères réglementaires pour permettre l'accès des chefs d'établissements adjoints à l'échelon spécial (HEB).

iD-FO dénonce :

- Un accès encore trop restreint à la Hors Classe.
- Un faible taux de promotion des personnels de direction adjoints.
- Une majorité du corps exclue de la HEB.
- Une hiérarchie implicite selon les postes et les fonctions.

Responsabilité juridique, Sécurité et Valeurs

Mission première : assurer la sécurité des personnes et des biens dans un contexte sensible et dans le respect des valeurs de la République.

iD-FO demande :

- Un plan de Formation Académique sur la base d'une réelle formation continue, adaptée aux évolutions du métier.
- Que les services juridiques des académies puissent être sollicités directement par les directions d'établissement dans toutes les académies.
- Un principe de loyauté qui ne soit pas qu'ascendant, en particulier face aux mises en cause des personnels de direction.
- La réaffirmation du principe de laïcité de l'École qui prenne appui sur des directives nationales claires et applicables.

iD-FO dénonce :

- Des notes et des directives descendantes, parfois incompatibles avec l'application de la loi.
- La polyvalence des personnels de direction dont la formation reste limitée.
- La solitude de l'équipe de direction face à des usagers recourant de plus en plus souvent à la judiciarisation de l'École.

Indépendance & Direction

Élection à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction de l'éducation nationale

Élections professionnelles 2022
2 TITULAIRES - 2 SUPPLÉANTS

Liste présentée par le Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN-UNSA) de l'académie de Corse



N° d'ordre, Civilité, NOM d'usage, Prénom , Fonction, Etablissement, Ville (département), Académie

1, Madame, PERALDI, Sylvie, Proviseure, Lycée Laetitia Bonaparte, Ajaccio (Corse du sud)

2, Monsieur, HEDUY, Jean-Jacques, Principal, Collège Pascal Paoli, L'Ile Rousse (Haute-Corse)

3, Madame, MALKA, Anne, Proviseure, Lycée Giocante de Casabianca, Bastia (Haute-Corse)

4, Monsieur, GIOVANNI, José, Principal-adjoint, Collège du Stiletto, Ajaccio (Corse du sud)

Nombre de femmes : 2

Nombre d'hommes : 2



snp
den



LE SNP DEN, VOTRE ALLIÉ

du quotidien

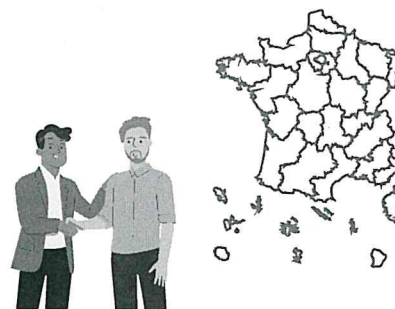
PROFESSION DE FOI :

Majoritaires et reconnus pour notre efficacité, notre expertise et notre force, nous sommes un lien entre tous les personnels de direction, chefs et adjoints, et un atout pour nos adhérents. Nous nous appuyons sur eux pour élaborer la démarche syndicale d'un métier spécifique dont la professionnalisation n'a cessé de s'accroître depuis 20 ans. Un actif sur deux est syndiqué au SNPDEN.



UN SYNDICAT POUR NOUS, UN SYNDICAT AU SERVICE DU COLLECTIF

- Revalorisation : maintenir un différentiel indiciaire attractif pour l'entrée dans le corps, (indemnités PIAL et autres missions) / Augmentation du taux de promotion (alignement sur le corps des inspecteurs)
- Améliorer les conditions d'exercice (faire appliquer la Charte de pilotage / mise en place du CET/ la qualité de vie au travail)
- Revoir intégralement l'évaluation des PERDIR



UN SYNDICAT POUR TOI

- Un accompagnement personnalisé dans la carrière, la mobilité, la retraite
- Une réponse aux besoins exprimés par les adhérents, des ressources innovantes pour mieux cibler nos réponses (webinaires, lundis du SNPDEN...)
- La force du réseau, la proximité pour rompre l'isolement ressenti parfois dans la fonction

UN SYNDICAT POUR L'ÉCOLE

- Un syndicat producteur d'idées
- Un syndicat qui défend les valeurs et les principes de la République
- Un syndicat qui prône une réelle mixité sociale au service de la réussite du plus grand nombre

jevote.snpden.net

